

L'Hôtel Technoptic

**Un nouvel outil d'aide à la création
d'entreprises de la filière optique-photonique**

Sommaire

**Pose de la première pierre de l'Hôtel Technoptic
sur le Technopôle de Château-Gombert à
Marseille - Vendredi 19 novembre 2010**

**L'Hôtel Technoptique : un outil dédié à la création d'entreprises
innovantes de la filière optique-photonique**

- Un bâtiment trifonctionnel
- Calendrier et financement de l'opération
- 3 questions à 3 Présidents

**Le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert : un site
d'implantation privilégié**

- Des outils innovants au service du développement
- Les actualités du site
- Les chiffres clefs du site

**Economie de la connaissance et de l'innovation : une dynamique
renforcée par le Plan Campus**

Annexes

Carte du Technopôle

Charte de collaboration entre la Communauté urbaine Marseille





L'Hôtel Technoptic

Un outil dédié à la création d'entreprises innovantes de la filière optique-photonique

Avec 20 % du potentiel national concentré sur la région marseillaise, l'optique-photonique constitue une filière à forts enjeux pour l'industrie du territoire et le développement de la métropole. Grâce à l'implantation de l'Hôtel Technoptic à Château-Gombert, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole se dote d'un nouvel outil performant pour favoriser la création d'entreprises innovantes dans ce secteur d'activité.

Un bâtiment trifonctionnel

Véritable outil d'aide à la création et au développement d'entreprises d'optique, l'Hôtel Technoptic symbolise le point de convergence entre la politique de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, le travail de cluster du pôle de compétitivité Optitec et la dynamique de la pépinière d'entreprises Marseille Innovation. Il est surtout un lieu d'ancrage territorial pour des projets qui souhaitent se fixer et profiter d'une dynamique économique et scientifique.

Sur une surface de 3 250 m², le bâtiment accueillera 3 fonctions portées par Marseille Provence Métropole, le pôle de compétitivité Optitec et l'association Marseille Innovation.

- **La fonction pépinière** occupera la moitié des surfaces du bâtiment. Des entreprises de technologie, essentiellement dans le domaine de l'optique, seront accompagnées dans les différentes phases de leur développement et bénéficieront d'un soutien logistique, de l'ingénierie et de la dynamique d'animation proposée par **Marseille Innovation**.
- **La fonction hôtel d'entreprises** gérée par **Marseille Provence Métropole**, a vocation à héberger des entreprises plus matures, aux besoins immobiliers plus importants, mais qui souhaitent rester dans la dynamique de la pépinière et dans un environnement privilégié.
- **La plateforme technologique** proposera des moyens de test en optique adaptative aux entreprises en création. Ces moyens mutualisés, définis en complément des plateformes déjà existantes, permettront à de petites entreprises de disposer de matériel de pointe dans un segment de marché en fort développement. Cette fonction sera assurée par le pôle de compétitivité **Optitec** « Systèmes complexes d'Optique et d'Imageries ».

La plateforme pourra accueillir une partie des équipements des projets labellisés par le pôle de compétitivité qui souhaiteraient poser leurs travaux à proximité des laboratoires. Elle sera aussi un lieu pour fédérer des moyens de calcul, de caractérisation, de simulation de contrôle et d'essais partagés pour les entreprises de la pépinière de l'hôtel et plus généralement du réseau des pôles de compétitivité.

Calendrier et financement de l'opération

Le chantier a démarré en septembre 2010 pour une durée des travaux prévue de 14 mois et une livraison en novembre 2011.

La maîtrise d'ouvrage du bâtiment est portée par Marseille Provence Métropole.

Conception : Cabinet Leteissier-Corriol

Le coût total de l'opération est de 7 500 000 €/TTC, réparti comme suit :

Etat	800 000 €/HT (12 %)
Conseil Régional PACA	300 000 €/HT (4,5 %)
Feder	1 500 000 €/HT (25 %)
Marseille Provence Métropole	3 614 000 €/HT + 1 228 000 €/TVA (58 %)

3 questions à 3 Présidents

Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole



1. Comme son nom l'indique, la Communauté urbaine est une Métropole. Parmi ses nombreuses compétences, quelle importance accorde-t-elle au développement économique en général et à ce que l'on appelle l'économie de la connaissance en particulier?

La Communauté urbaine que je préside s'investit activement pour soutenir le développement économique car l'emploi est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens et le dynamisme d'un territoire crée un cercle vertueux. Quant à l'économie de la connaissance et de l'innovation, c'est une branche porteuse d'avenir et il est donc logique que nous la soutenions. A ce titre, MPM subventionne à l'année le fonctionnement des pôles de compétitivité. MPM accorde également une subvention de 1,5 M € sur 3 ans pour financer des projets de recherche et développement labellisés par les pôles et qui impliquent des acteurs de son territoire.

2. Quels exemples concrets pouvez-vous donner pour illustrer le soutien de la collectivité au développement économique ?

MPM ne se contente pas d'attribuer des subventions. Nous menons une véritable réflexion avec les acteurs économiques pour faciliter leur implantation et leur croissance. La Communauté urbaine est une sorte de chef d'orchestre de l'innovation. C'est l'une des rares collectivités à proposer un ensemble d'outils structurants pour permettre aux entreprises de se développer sur son territoire. Le Technopôle Marseille Provence à Château Gombert illustre bien les divers maillons de notre chaîne d'activité : offre foncière et immobilière dédiée, offre transport, conseil, soutien aux pépinières et à un incubateur ... Autrement dit, nous libérons des terrains pour que les entreprises puissent construire des bâtiments, nous développons les transports en commun pour que les salariés accèdent facilement à leur lieu de travail et nous construisons même des bâtiments pour accueillir des pépinières d'entreprises comme c'est le cas aujourd'hui avec cet Hôtel Technoptic.

3. Pourquoi avoir décidé de dédier ce nouveau bâtiment à la filière optique-photonique sur le technopôle Marseille Provence à Château-Gombert?

Fort du succès du premier hôtel d'entreprises du Technopôle, nous avons décidé d'en faire sortir un nouveau de terre en étendant la logique de localisation originale pour les entreprises de technologie. En clair, nous offrons aux entreprises innovantes une pépinière pour booster leur lancement puis, au bout de 3 ans, quand elles ont atteint une taille plus importante, nous mettons à leur disposition une partie post pépinière avec des locaux plus spacieux. C'est ce qu'on appelle « un hôtel d'entreprises ». L'hôtel Technologique proposera par ailleurs une plate forme technologique. Quant au choix de la filière, il s'est fait assez naturellement car le technopôle dispose déjà d'une maturité dans les sciences pour l'ingénieur et que l'optique y est un point d'ancrage de ce secteur grâce au pôle de compétitivité Optitec et l'association POPsud. L'optique photonique constitue une filière à enjeux et à fort potentiel, avec des induits forts sur l'industrie du territoire. C'est la raison pour laquelle nous misons sur cette filière.

Pascal Fouache, Président de Marseille innovation



1. Quand a été créée la structure Marseille Innovation? Avec quel rôle et quels moyens humains et techniques ?

Marseille Innovation existe depuis une quinzaine d'années. Elle est issue de l'Institut méditerranéen de technologie, aujourd'hui dissout et dont elle était l'une des composantes avec déjà un rôle de pépinière d'entreprises. Pour nous aider à pérenniser notre structure, les collectivités locales ont décidé de créer un bâtiment sur le site de Château-Gombert. Nous nous sommes alors constitués en association dont je suis devenu le Président depuis et Christian Rey le directeur. De 3 personnes à l'origine, nous en sommes passés à une vingtaine aujourd'hui. Marseille Innovation est financée à 50% par les collectivités locales. Notre Conseil d'administration rassemble des personnes issues du monde industriel, des clusters, de la banque et aussi de notre pépinière. Nous disposons de deux sites, l'un sur le technopôle et l'autre à la Belle de mai, totalisant environ 80 entreprises employant 200 personnes avec un chiffre d'affaire global de 10 M € en 2009.

2. Combien d'entreprises ont été accompagnées à ce jour ?

Depuis notre création, nous avons accompagné plus de 200 entreprises dont le taux de survie sur 5 ans dépasse les 80%. Ce bon résultat s'explique par le fait que nous sommes sélectifs : nous retenons une quinzaine d'entreprises par an pour une centaine de candidates. Le choix s'opère sur la qualité du projet et du business plan ainsi que la cohérence de l'équilibre financier. Nous apportons aux entreprises un cocon pour qu'elles puissent s'épanouir et voler de leurs propres ailes au bout de 3 ans. Notre mission consiste à leur apporter un panel de services et d'accompagnement pour que les dirigeants se concentrent sur le développement de leur entreprise. Cela ne se résume pas à leur proposer un local pour leur bureau mais aussi des salles de réunions, l'accès à internet haut débit, des photocopieuses et vidéoprojecteurs et surtout des ressources humaines comme un accueil standard, un secrétariat ou encore l'accès à des consultations gratuites auprès d'experts. Nous sommes à leurs côtés pour les épauler, les conseiller, les orienter dans le labyrinthe des démarches et des demandes d'aides aux PME. Certaines connaissent une telle croissance qu'elles se trouvent vite à l'étroit dans la pépinière. Par exemple, la société mail in black, qui a démarré à 2 personnes, en compte une vingtaine aujourd'hui.

3. Quelle va être la fonction de Marseille Innovation au sein de l'Hôtel Technoptic et quels sont vos objectifs ?

Comme pour les autres pépinières que nous pilotons, notre rôle sera de permettre aux entreprises de la filière optique de s'épanouir. Le champ d'application est très vaste incluant le photovoltaïque ou encore le médical. Nous avons déjà une dizaine d'entreprises de ce secteur dans la pépinière existante sur le site de Château Gombert qui viendront s'installer dans les nouveaux locaux, libérant la place pour de nouvelles « jeunes pousses ». Pour l'Hôtel Technoptic, nous nous fixons un objectif de 50% de remplissage dès la première année, sachant que les locaux devraient permettre d'accueillir une cinquantaine d'entreprises à termes, offrant des espaces de 20 à 60 m².

Jacques Boulesteix, Président de POPsud



1. La filière optique-photonique concentre 20% du potentiel national sur l'ère marseillaise. Comment expliquer ce chiffre élevé ?

L'importance de la filière optique à Marseille est le fruit de l'histoire combinant potentiel académique et aventure industrielle. Depuis des décennies, la physique occupe une place de choix au sein de l'université de Saint-Jérôme et l'astronomie, vecteur important de l'optique traditionnelle, est implantée depuis longue date dans l'ère marseillaise, au départ pour des raisons climatiques. Pour ce qui est de l'industrie, Bertin et SESO – Société européenne des systèmes d'optique – basées à Aix-en-Provence, sont des figures de proue du secteur de l'ingénierie technologique.

2. Comment se traduit l'importance de ce secteur dans la réalité économique locale ?

A la fin des années 90, la filière optique-photonique a littéralement connu une explosion. Il s'agit de l'un des secteurs les plus dynamiques au monde car il envahit notre quotidien : le laser, l'imagerie médicale, les diodes électroluminescentes, le photovoltaïque... Il faut savoir que les ordinateurs d'aujourd'hui contiennent plus de photonique que d'électronique. Les applications sont innombrables et continuent de se développer. C'est incontestablement un secteur d'avenir : la moitié des entreprises du secteur sur le territoire de MPM ont moins de 8 ans pour la bonne raison que leur domaine d'activité n'existait pas ! Citons par exemple Shaktiware pour la reconnaissance d'images, Synapsys dans le secteur biomédical, Subsea Tech pour l'imagerie sous-marine.

3. Quel va être l'investissement d'Optitec dans l'Hôtel Technoptic ?

L'implantation de cet hôtel d'entreprises est vraiment une bonne nouvelle pour l'économie de notre territoire car nous manquions de capacité pour accueillir les entreprises qui, faute de place, ont dû s'installer ailleurs. Optitec va proposer une plateforme technologique mutualisée d'un montant global d'environ 1,5 M €. Deux types d'équipements pourront être utilisés par les entreprises : du matériel généraliste - tel que laser, banc optique, spectrogramme – et une plateforme spécialisée en optique adaptative¹ qui sera un fort élément d'attractivité.

¹ L'optique adaptative est une technique qui permet de corriger en temps réel les déformations évolutives et non-prédictives d'un front d'onde grâce à un miroir déformable.

Le Technopôle Marseille Provence

Un site d'implantation privilégié

Le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert est le site emblématique d'innovation technologique de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. A ce titre, il constitue un espace primordial de sa stratégie de développement économique axée sur l'économie de la connaissance.

Des outils innovants au service du développement

Par ses compétences scientifiques et technologiques, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert cultive un écosystème de croissance apte à assurer le développement des entreprises innovantes sur le Technopôle et sur le territoire de Marseille Provence Métropole. Il s'appuie sur la complémentarité des acteurs de l'innovation.

L'incubateur Impulse qui est une structure d'accueil et d'accompagnement aux projets de création d'entreprises innovantes qui s'appuient sur la valorisation de la recherche publique.

Président : Jacques BOURDON / Directeur : Maxime DEFOUS

La pépinière d'entreprises Marseille Innovation qui contribue à la création et au développement d'entreprises sur deux sites d'implantation : le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert pour les sciences pour l'ingénieur et le pôle média Belle-de-Mai pour les technologies de l'information et de la communication. La mission de Marseille Innovation est d'accompagner les projets de création d'entreprises et d'agir comme un accélérateur de croissance en proposant différents services : bureau équipé, conseil, coaching... Marseille Innovation disposera d'une troisième implantation avec l'Hôtel Technoptic.

Président : Pascal FOUACHE / Directeur : Christian REY

La pôle de compétitivité OPTITEC piloté par POPSUD. Créé en 2000, l'association POPSUD a porté le pôle de compétitivité OPTITEC labellisé en 2005 sur les thématiques « systèmes complexes d'optique et d'imagerie ». Le pôle est composé de grands groupes industriels, de PME et start-up, ainsi que des organismes de recherche de PACA. La Communauté urbaine participe au fonctionnement et à la gouvernance, du pôle et intervient en abondement du Fonds Unique Interministériel, afin de financer la R&D d'entreprises innovantes en développement sur son périmètre. POPSUD aura un rôle indispensable au sein du futur Hôtel Technoptic, puisque l'association sera chargée de gérer la plate-forme en optique adaptative.

Président : Jacques BOULESTEIX / Directrice : Katia MIROCHNITCHENKO

L'école d'ingénieurs Centrale Marseille

Directeur : Frédéric FOTIADU

L'école d'ingénieurs Polytech Marseille

Directeur : David ZEITOUN



Les actualités sur le site du Technopôle

Marseille Provence Métropole, autorité organisatrice des transports sur son territoire, a tenu à améliorer la desserte du site en transports en commun. Ainsi, le 30 août 2010, une nouvelle ligne de bus RTM, la ligne 11, a été mise en service en supplément de la ligne 1. Elle traverse d'ouest en est le Technopôle en partant du terminus la Rose jusqu'au plateau de la Croix-Rouge.

L'entreprise Cyclopharma, inaugurée le 22 octobre dernier, a installé sur le secteur Einstein son 10^e site de production sur 785 m² shon et accueille 10 personnes. Cyclopharma fabrique grâce à un cyclotron des doses radioactives à destination des hôpitaux pour le traitement de certains cancers.

Par ailleurs, le lancement du projet Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert et le lancement prochain des travaux de la place haute vont profondément modifier l'environnement actuel du Technopôle. Le Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique, actuellement situé sur le site du CNRS rue Joseph Aiguier, va prochainement s'implanter sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert. Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage CNRS, porte sur environ 8 000 m² shon. Les 110 permanents viendront renforcer à l'horizon 2014 le pôle mécanique énergétique dans lequel sont déjà regroupés le laboratoire IRPHE (Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre), le L2MP (le Laboratoire Matériaux et Microélectronique de Provence) et l'IUSTI (l'Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels).

La promotion mixte Héliopolis de 4 400 m² shon construite par le Groupe Lazard sera livrée début 2011. Cette opération, dont la commercialisation est quasi bouclée avant sa livraison, accueillera des entreprises innovantes, telle que Capsum.

Le Technopôle Marseille Provence à Château Gombert

1^{er} pôle de recherche français en mécanique-énergétique

Tête de réseau du pôle de compétitivité optique-photonique

Chiffres clés

180 hectares

150 entreprises

2 grandes écoles d'ingénieurs : Centrale Marseille et Polytech Marseille

7 laboratoires de recherche

2 centres inter-universitaires

1 incubateur : Impulse

1 pépinière d'entreprises : Marseille Innovation

3 800 emplois privés et publics dont **1 000** enseignants-chercheurs

2 800 étudiants

Economie de la connaissance et de l'innovation

Une dynamique renforcée par le Plan Campus

Le 26 mars 2009, la Communauté urbaine a affirmé son soutien au Plan Campus Aix-Marseille Université et son engagement au titre de ses compétences, mises en œuvre en partenariat avec le Conseil Général, le Conseil Régional et la Ville de Marseille, sur deux espaces technopolitains : le pôle de l'Etoile (Saint Jérôme/Château Gombert) et Luminy.

Trois volets prioritaires ont été définis en cohérence avec le plan d'action de la stratégie de développement économique de Marseille Provence Métropole, visant à :

- améliorer la desserte des sites ;
- développer l'économie par l'innovation ;
- aménager les entrées de sites et leur intégration au tissu urbain et naturel.

Concernant le pôle de l'Etoile, il s'agit pour Marseille Provence Métropole, grâce au BHNS² :

- d'améliorer la lisibilité et la liaison entre les deux sites emblématiques de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole dans les sciences pour l'ingénieur, en les dotant d'une infrastructure dimensionnée en transports en commun, connectée au métro,
- aménager les espaces extérieurs ; un effort particulier sera porté sur l'aménagement des espaces extérieurs du campus : création de stationnements, cheminement piéton et espaces paysagers,
- donner une dimension encore plus forte aux projets à venir : Hôtel Technoptic, extension du Technopôle, etc.

Le Conseil de Communauté du 23 décembre 2009 a approuvé le principe de la convention de partenariat déterminant les engagements respectifs des parties en vue de la réalisation du Plan Campus Aix-Marseille Université. En ce qui concerne la Communauté urbaine MPM, le montant de sa participation est évalué à 164,42M€.

Le Plan Campus, un investissement de 720 millions d'euros, permettra la réalisation des aménagements nécessaires à la naissance, en 2012, de l'université unique Aix-Marseille, plus grande université de France. Marseille Provence Métropole y contribue à hauteur de 165 millions d'euros.

² Bus à haut niveau de service